

INTERVENTION de **François-Noël BERNARDI**  
BUDGET PRIMITIF 2007

Monsieur le Président,  
Chers collègues,

Le débat budgétaire reste le seul cadre où il est possible d'évoquer les problèmes de fonctionnement et l'avenir de notre Communauté. Il n'y en aura pas d'autre avant la fin de cette mandature.

Vous avez affiché l'ambition de faire voter le budget 2008 avant la fin de l'année 2007 ou au début 2008, à nouveau sans impôts supplémentaires au risque de faire croire que les impôts sont des punitions qui sont levées en cas d'élections.

Dans l'intérêt public, mieux vaut oublier cette idée-là et permettre au responsable de la prochaine mandature de fixer des recettes en rapport avec les engagements nouveaux pris et les besoins courants de MPM.

Et puis le notaire Bruno GILLES l'a dit, « c'est acté » votre successeur dans cette maison sera Renaud MUSELIER ; il serait dommage de le priver de son premier budget.

Les dauphins c'était l'époque de Gaston DEFFERRE avec le succès que l'on sait ; à vous on demande des avances sur héritage. Cela me fait furieusement penser à ce bon Monsieur LA FONTAINE et sa fable « Perrette et le pot au lait ».

Quand je suis seul, je fais aux plus braves un défi;  
Je m'écarte, je vais détrôner le Sophi;  
                  On m'élit roi, mon peuple m'aime;  
Les diadèmes vont sur ma tête pleuvant:  
Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même,  
                  Je suis Gros-Jean comme devant.

Un détail en effet, entre temps des élections pourraient déranger ces plans qui ne vous ressemblent guère !

Notre fonctionnement quotidien pose des problèmes plus sérieux.

Le Bureau qui bénéficie d'importantes délégations de notre assemblée n'a pas de consistance réelle, vous venez de lui faire adopter 118 rapports alors que vous l'avez convoqué pour 9 h 15 et notre assemblée à 9 h 30 soit 7,62 secondes en moyenne par rapport.

La plupart d'entre eux en mérite moins mais c'est le signe que le Bureau n'est pas un lieu de pouvoir.

Vous réunissez il est vrai dans un cadre informel les maires avant le bureau. Il n'y a pas de compte-rendu de cette réunion.

Permettez-moi de signaler que cette réunion a manifestement plus pour objet d'être celle des bergers de grands électeurs sénatoriaux que d'être le conseil d'administration de notre communauté.

Si cette réunion était le gouvernement de notre communauté cela ce saurait aussi.

La grande originalité de la gestion Gaudin en effet c'est qu'elle ne comprend aucun gouvernement en dehors de sa personne.

Nos collègues qui se démènent tels Jacques ROCCA SERRA pour la RTM, Robert ASSANTE pour les déchets, Maurice TALAZAC pour la voirie et même Renaud MUSELIER le font à leurs risques et périls sans autre délégation qu'une poignée de main et quelques bonnes paroles dont vous n'êtes pas avare, ce dont chacun vous sait gré.

Comme depuis 2004, mon Groupe sera unanime à voter contre votre budget Monsieur le Président.

Ce vote n'est pas la conséquence de nos couleurs politiques réciproques même si ici l'UMP n'est pas encore arrivée et que nous gardons ici RPR et DL.

Lors du débat sur les orientations budgétaires Robert ASSANTE remarquait - ce qui est vrai - que nous avons voté les deux premiers budgets.

C'est bien la preuve qu'il ne s'agit pas de votes de principe, de votes partisans.

Dès la troisième année de mise en place de cette communauté urbaine, nous avons constaté qu'aucun redressement n'était envisagé. Dès lors nous ne pouvions plus cautionner votre fuite en avant .

Nous contestons vos budgets car ils sont construits au mépris des règles d'une saine gestion. Nous attendons le jugement du Tribunal Administratif sur le budget 2006.

Vous nous reprochez, vous me reprochez, Monsieur le Président de prédire des catastrophes qui n'arrivent jamais.

Vous me feriez penser à un individu tombé du 30<sup>ème</sup> étage d'une tour, qui, arrivé au niveau du 2<sup>ème</sup> se dit : « pour l'instant tout va bien » si avec plus de vraisemblance je ne vous comparais à quelqu'un qui, comme moi, remet à demain le régime qui était urgent depuis bien longtemps !

Tout est une question d'appréciation de la qualité de votre gestion.

La notre, c'est qu'à la fin de l'année 2007 l'endettement de MPM sera d'1 milliard 143 millions pour le seul budget principal.

Il s'agit là d'un endettement insupportable pour notre collectivité.

Ce n'est pas tant le montant qui est en cause, mais le fait que nous restons incapables de dégager un autofinancement qui permettrait au moins de le stabiliser, au mieux, de le réduire.

Au rythme actuel, il faudrait consacrer 54 ans de notre épargne pour rembourser cette dette.

Contrairement aux discours pieux aucune mesure sérieuse n'a été prise pour infléchir cette tendance.

Si le budget de fonctionnement est en baisse apparente entre 2006 et 2007, c'est uniquement grâce à des jeux d'écritures à hauteur de 55 M€.

Au lieu d'être en dépenses de fonctionnement, ces dépenses sont en investissement voire en provisions budgétaires.

De même, suffit-il d'écrire : « un strict encadrement des recrutements a été imposé aboutissant à une diminution globale des effectifs. » ?

Il faut le faire.

La comparaison des effectifs budgétaires et des effectifs présents entre 2006 et 2007 permet de dire qu'ils sont en hausse de 6 unités pour les effectifs budgétaires et de 14 unités pour les effectifs présents.

Il n'était pas sérieux de recruter à tour de bras ces dernières années ; Il n'est pas plus sérieux de ne plus recruter personne.

Comme pour l'endettement, tout est une question de mesure. Tout est dans la qualité de la gestion.

Aujourd'hui, comme hier, la qualité de cette gestion est mauvaise.

\*\*\*

C'est tout d'abord, l'incapacité à définir une programmation pluriannuelle des investissements avec bien évidemment, le plan de financement correspondant.

Comme nous l'avons souvent dit, nous sommes dans une gestion de constats.

L'augmentation de 60 M€ de l'autorisation de programme pour le prolongement du métro que nous réalisons avec le budget 2007, illustre ce propos.

Le 10 juin 2005, j'avais écrit à Renaud MUSELIER pour lui dire, déjà, que selon mes calculs, l'autorisation de programme était sous-évaluée de 49 M€ et donc qu'il fallait la revoir.

Ce n'est qu'aujourd'hui, 2 ans après, que l'autorisation de programme est relevée de 60 M€.

L'objectif de la revalorisation de programme n'est pas d'affiner une éventuelle programmation budgétaire, mais simplement de permettre le paiements des entreprises.

Dans deux ans, il faudra sans doute encore relever le montant de l'autorisation de programme pour la même raison.

C'est la négation même de toute gestion.

\*\*\*

Je ne souhaite pas laisser de côté la question du périmètre de notre communauté et celle de nos relations avec le Département et la Région.

Vous prétendez que le découpage initial nous a privé de la Taxe Professionnelle de Plan de Campagne et vous attribuez cette décision au président du conseil général via le préfet du gouvernement JOSPIN.

Que dites vous des 5 années de la législature qui se termine ? Vous êtes 1<sup>er</sup> vice-président de l'UMP et du Sénat. Vous auriez oublié cette question ? Je crois plutôt que ne vous y intéressez que maintenant.

Cette question se pose, est posée et le restera. Dans notre orchestre nous avons bien des instruments. Moi qui suis à l'initiative discrète de la question, j'affirme clairement qu'elle est incontournable.

Après des discussions et confrontations qui doivent avoir lieu l'intérêt général doit s'imposer par la loi si nécessaire et Marseille maîtriser l'espace et les ressources fiscales de son port.

Je voudrai évoquer la qualité de nos relations avec la Région et le Département.

Avec la Région, une aventure judiciaire incompréhensible nous a pendant de longs mois privés de tous contacts.

Avec le Département, vous avez conclu un syndicat mixte des déchets puis sur la pression de votre entourage fait machine arrière et refusé qu'il devienne opérationnel.

Vous avez tenté une opération politicienne de découpage électoral qui n'a rapporté que 3 candidats de droite différents à la présidence et une majorité de gauche renforcée. Merci.

Vous n'avez rien fait pour mettre avec lui en œuvre un syndicat mixte des transports à qui nous devons confier le plus tôt possible la RTM et ses besoins financiers.

La mutualisation des structures et donc du financement du SDIS et du Bataillon s'impose.

Le problème que nous avons -et vous en êtes responsable- avec le Département et la Région c'est que fort de votre bon droit et de votre élection vous comptez les taxer de dizaines de millions d'euros sans accepter de mettre sur la table de discussion les projets que vous souhaitez leur voir financer.

Vous pouvez feindre d'être surpris de leur résistance, mais moi je trouve qu'ils en font encore beaucoup pour la considération que vous donnez à leurs orientations.

Personne ne vous demande de traverser la galerie des glaces à genoux comme vous le proposiez.

Acceptez de vous mettre autour d'une table et d'envisager avec eux les dépenses auxquelles ils souhaitent participer et quelques autres sujets tels que le logement social.

\*\*\*

Cette mauvaise gestion se traduit également par le fait que l'on remet sans cesse à plus tard la question du mode de financement des investissements de la RTM.

Jacques ROCCA-SERRA nous a annoncé un doublement du budget d'investissement de la RTM en 2007. Ce doublement est nécessaire.

Mais, en l'absence de financement spécifique de la communauté urbaine, la RTM va continuer à s'endetter à notre place.

Car, la contribution d'investissement que nous versons chaque année à la RTM ne sert qu'à rembourser les emprunts.

Vous vous êtes engagé à clarifier la situation dans le courant du premier semestre 2007.

Il n'y aura pas de miracle, l'argent ne se multiplie pas ! La RTM à plus de 100 M€ d'endettement et autant d'investissement à réaliser dans les prochaines années.

Je vois que la seule solution à votre disposition, c'est de faire comme à la Ville, vendre les bijoux de famille, et donc céder tout ou partie des actifs immobiliers de la RTM.

Et tout cela pour ne pas assumer le relèvement des impôts avant des élections qui s'annoncent délicates.

\*\*\*

La dotation de solidarité communautaire est, elle aussi, révélatrice de la médiocrité de la gestion.

Depuis plusieurs années nous réclamons la révision de son mode de calcul pour une véritable solidarité en faveur des communes les moins favorisées.

En 2007, pour faire face à l'impasse budgétaire dans laquelle vous nous avez conduit, et toujours dans le seul objectif de ne pas relever les impôts communautaires cette année, vous avez décidé de sabrer cette dotation.

Et c'est Marseille qui fait partie des communes les plus pauvres qui va perdre le plus 10 M€ soit 62% de moins que ce qu'elle a reçu en 2006.

Gémenos est, paradoxalement, la commune qui perd le moins et qui conserve la quasi-totalité de sa dotation de 2006.

Je tiens tout de suite à rassurer ceux qui craindraient le pire pour Marseille.

Le Maire de Marseille a prévu l'esquive : il nous vend pour 5 M€ quelque chose que la Ville aurait dû donner, dans le cadre des transferts de compétence.

Nous allons voter ce rapport dans quelques instants. Il s'agit de l'achat à la Ville de Marseille de bâtiments à vocation de développement économique.

Ce tour de passe-passe est extraordinaire : tout le monde écoute le Maire de Marseille vanter ses efforts remarquables, affirmer qu'il n'a pas hésité à sacrifier les intérêts de sa ville, alors qu'il n'en est rien.

Ces façons de faire sont problématiques.

Demain, comment convaincre de nouvelles communes de nous rejoindre quand on leur montre que la première chose que la Ville centre fera pour elles, c'est de jouer au bonneteau avec elles comme elle l'a fait au moment de l'évaluation des charges transférées ?

Qui voudrait être solidaire de Marseille dans ces conditions ?

\*\*\*

A propos de bonneteau, je dois évoquer la réforme de la taxe professionnelle réalisée avec votre appui décisif par le gouvernement que vous soutenez, Monsieur le Président.

C'est tout de même de 20 M€ de recettes dont le gouvernement nous a délesté en 2007.

Cet argent n'est pas perdu pour tout le monde.

Ce sont d'abord les entreprises et leurs actionnaires qui en bénéficient.

Mais, c'est aussi l'Etat qui, à travers l'amélioration des résultats des entreprises, en récupère une large partie avec l'impôt sur les sociétés.

Gérer c'est prévoir dit-on.

Dans cette affaire, vous avez donc été un gestionnaire improbable. Nous sommes en effet la seule collectivité à avoir été ponctionnée à un tel niveau. Car vous n'avez pas anticipé cette réforme de la taxe professionnelle.

Toutes les collectivités l'ont anticipé et ont ainsi réduit leurs pertes. Toutes sauf une : Marseille Provence Métropole.

Une faute qui coûtera un point plus de fiscalité sur les ménages dès que les élections seront passées.

\* \* \*

Enfin, Monsieur le Président, je vois mal comment le Préfet pourra faire l'impasse sur une irrégularité flagrante contenue dans le Budget 2007 de la communauté urbaine.

Le représentant de l'Etat devra appliquer les règles qu'il a appliquées, il y a quelques mois dans une situation similaire.

Au budget 2007 de la RTM, budget adopté sur la proposition de son président, figure une créance sur autorité organisatrice au titre de 2007 de 17,6 M€ qui ne figure pas au budget de MPM.

En 2004, le préfet avait déjà saisi la Chambre Régionale du fait de la discordance entre les inscriptions de la RTM et de MPM.

Relisons ce que la Chambre écrivait dans son rapport du 11 octobre 2005.

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (non compressé)  
sont requis pour visionner cette image.

Dans la mesure où MPM reconnaît l'existence de la créance sur autorité organisatrice (provision budgétaire de 44 M€ au BP 2007 qui couvre les exercices 2005 et 2006) et que le budget de la RTM a été voté le 14 janvier avec une créance au titre de 2007, seul le budget de MPM reste modifiable pour intégrer cette créance en dépense de fonctionnement.

\* \* \*

Je vous remercie de votre attention.